

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 19

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

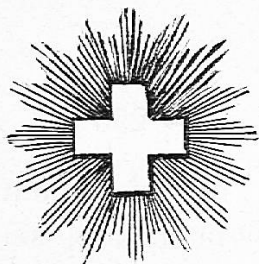
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LII^{me} ANNÉE

N° 19



LAUSANNE

12 Mai 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le cinématographe scolaire. — Kant dans l'école d'un village français. — Traduit de « Wissen und Leben ». — Note historique. — CHRONIQUE SCOLAIRE : Vaud, Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — Leçons pour les trois degrés: Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Orthographe. Récitation. Comptabilité. — Arithmétique. — Sciences naturelles. — Ecoles supérieures. — Echos des examens. — Variété.*

LE CINÉMATOGRAPHE SCOLAIRE

En 1895, Edison inventait le cinématographe. Quelques mois plus tard, les deux frères Lumière, de Lyon, le perfectionnaient et le lançaient dans le commerce.

Chacun connaît la rapidité avec laquelle il se développa et s'imposa au public. On trouve maintenant l'appareil magique en Russie, en Turquie, aux Indes même, et partout sa clientèle va croissant. New-York compte 450 cinématographes, Chicago 210, Berlin 260 ; plus de 6 000 000 de personnes assistent journallement aux représentations. Les trains de luxe anglais ont leur cinéma.

Nous ne voulons pas ici rechercher les causes de cet engouement général, ni celle des méfaits. Nous constatons seulement que les salles des cinématographes sont bondées, bien que les spectacles laissent souvent beaucoup à désirer sous le rapport de la morale et du bon goût.

Nos enfants sont exposés. Que préconiser pour les protéger? Avertir les parents? Soumettre les films à un examen attentif? Tous ces moyens sont illusoires.

Le cinématographe scolaire aura pour mission d'éclairer l'opinion publique, de diriger le goût, d'épurer progressivement les films en établissant une liste de films instructifs et moraux. Son

utilité ne se borne pas là : l'enseignement des sciences naturelles, de la géographie, de la vie sociale, sera grandement facilité et rendu plus attrayant et plus intuitif. Que peut la parole du maître devant la vérité vivante du film ! Par le cinéma, notre horizon s'élargit, et, si les écoles s'imposent des sacrifices, nous verrons bientôt les fabriques varier à l'infini leurs films « scolaires ». Les films géographiques sont déjà légion : paysages d'Égypte, ascension mouvementée, les Alpes, l'Eiger, etc... je cite au hasard. Plusieurs films faciliteront l'enseignement des sciences naturelles, beaucoup se rapportent à la vie des oiseaux, des serpents, des insectes, de tous les animaux sauvages en général.

Aux élèves plus grands, on pourra présenter les films se rapportant à la botanique, à la zoologie, etc. Les microbes fortement grossis peupleront l'écran et l'élève intéressé pourra assister aux fameux combats des bons et des mauvais microbes, à leur nutrition, à leur reproduction rapide.

Quelques films se rapportent à l'hygiène et renseigneront le jeune auditoire sur la nécessité de prendre certaines précautions : cuisez votre eau, respirez avec soin, le soleil notre bienfaiteur, les mouches pendant le repas, scènes de la vie des moustiques, etc.

Les films suppléeront encore aux visites de fabriques, toujours fatigantes et souvent coûteuses ; les scènes variées de la vie sociale pourront être présentées, l'homme y jouera le rôle important et les enfants verront, tour à tour, le noir mineur au fond de sa galerie, le forgeron près de son enclume, le commerçant dans sa boutique ; ils pourront assister à la construction des géants des mers : vaisseaux marchands ou cuirassés. Partout l'enfant rencontrera l'activité incessante de l'homme et nous croyons que l'influence du film sera là moralisatrice et remplacera toutes les exhortations au travail imaginables.

Les films historiques seront appelés à jouer aussi leur rôle, moins important d'ailleurs qu'on ne le croit généralement.

Mentionnons, pour terminer, que Genève va bientôt être doté d'un cinéma scolaire qui, nous l'espérons, rendra de grands services à la cause de l'éducation et de l'instruction.

E. MÉTRAUX.

KANT DANS L'ÉCOLE D'UN VILLAGE FRANÇAIS

Le rédacteur d'un de nos quotidiens lausannois, nous a communiqué le numéro du 10 février de la *Gazette de Francfort*, pour nous rendre attentif à un article, écrit par Ludwig Goldschmidt, de Gotha, sous le titre qui figure en tête de ces lignes. L'auteur paraît étonné de retrouver des traces de l'esprit du grand philosophe de Königsberg dans les cahiers de Georgette M..., élève du cours moyen de l'école d'un petit village français de 180 habitants, situé sur la Meuse. Ces cahiers, envoyés à l'auteur de l'article cité par un officier allemand des troupes sanitaires, contiennent, sous la rubrique : « L'idée de la journée », des pensées, des maximes, des dictées, écrites dans les années 1909 et 1910, et inspirées de l'esprit kantien. Laissant de côté les premières, je me bornerai à traduire deux dictées afin que les lecteurs puissent juger en connaissance de cause. La première est intitulée : *L'amour de la patrie*. Voici le texte : « Pour beaucoup de personnes, l'amour de la patrie consiste à haïr, à calomnier tout ce qui est étranger et à mépriser tout ce qui se passe au delà des frontières. Tous les jours, elles calomnient l'étranger dans leurs journaux par des mensonges et rendent ridicules les étrangers par des caricatures stupides. Elles font naître en nous la haine contre les peuples que nous devrions, au contraire, estimer et aimer. Répondez-leur en leur disant que nous tenons l'étranger en estime, qu'il y a, de l'autre côté de nos frontières, une haute civilisation et de braves gens. Dans les autres peuples, de nobles paroles se prononcent tout comme chez nous et l'existence est bien remplie. Toutes les nations ont leurs grands hommes, leurs héros du devoir, leurs savants, leurs artistes et elles ont contribué plus que nous au progrès de l'humanité. Enfin, il y a des personnes qui veulent faire revivre les persécutions religieuses et qui veulent la guerre civile même dans le sein de la patrie. Il est facile de juger tous ces « patriotes » : ils ne sont pas dignes de s'appeler Français. »

Voici la traduction de la seconde, intitulée : *Ce que nous enseigne l'histoire*. « Nous avons parmi tous les peuples un triste privilège, celui d'essuyer purement et simplement les malheurs qui dépas-

sent tout ce qu'on peut imaginer et que nous ne devrions jamais oublier. Il n'avait encore été donné à aucune nation de vivre, dans l'espace d'un seul siècle, des aventures telles que la retraite de Russie, les capitulations de Metz et de Sedan et les troubles de la Commune. Aucune n'a connu le césarisme qui, par deux fois, a succédé au règne de l'ordre et de la liberté. Il faut que notre jeunesse le sache : si nous possédons de rares qualités qui ont fait de nous un grand peuple, nous avons aussi des défauts déjà anciens qui, sans compter le déshonneur, nous ont mis plus d'une fois au bord de l'abîme. Ces défauts nous exposeront, à l'avenir, aux mêmes dangers, à moins que la nouvelle génération devienne plus clairvoyante et plus décidée que les précédentes. »

Payons un juste tribut d'admiration aux idées généreuses et aux principes humanitaires que ce modeste instituteur s'efforçait de faire pénétrer dans l'âme de ses élèves !

Y.

Traduit de « Wissen und Leben ».

Parmi les différents dangers moraux que la lutte actuelle des peuples amène avec elle, les plus néfastes sont ceux qui influent sur la vie mentale des enfants, car ce sont eux qui sont le plus sensibles et se laissent le plus facilement influencer. Il n'est certainement pas désirable, même au point de vue pédagogique, de cacher aux enfants le profond tragique de cette guerre. Non seulement ce serait pratiquement impossible à réaliser, mais ce ne serait pas dans l'intérêt de l'éducation. C'est justement de la situation tragique actuelle que doivent naître plus tard chez les enfants la volonté et la force de créer un état de choses qui rende impossible la guerre avec ses misères et le retard énorme qui en résulte pour le développement général. Mais aujourd'hui on réveille, on provoque et augmente fréquemment, chez les enfants, la haine, la rancune, la jouissance du malheur d'autrui, de même que tous les autres bas instincts qui nuisent à la compréhension de cet état profondément sérieux.

Comment se développeront les rapports sociaux entre les différents pays, si nous imprimons à notre jeunesse une haine qui lui fait envisager comme une insulte les noms des premières nations civilisées ? C'est pourquoi, en vue du futur travail international de civilisation d'une part, et d'une vraie éducation civique d'autre part, on demande aux parents et aux maîtres de ne provoquer chez les enfants ni haine nationale, ni aucun des sentiments bas en rapport avec elle : plutôt étouffer ces tendances à leur naissance.

N'employons pas un temps si riche en sacrifices sublimes, en héroïsmes de toute nature, à empoisonner pour longtemps les âmes enfantines par la rancune, la haine et la joie du malheur d'autrui.

NOTE HISTORIQUE

Requête d'un régent en 1801.

Citoyen Crud, président de la Chambre administrative du Léman, à Lausanne.

Liberté,

Egalité.

Citoyen Président,

Voicy six semaines passées que j'eus l'honneur d'aller chez vous pour vous faire connaître ma triste position, vous y fûtes très sensible et me promîtes de faire votre possible pour m'en tirer. Vous me fîtes espérer un prompt secours lorsque le lendemain j'eus l'honneur de paraître en Chambre administrative. Comment est il donc possible que jusqu'à maintenant je n'aye eu aucune nouvelle, ni aucun soulagement pour procurer du pain à ma nombreuse famille ? Voicy, dans huit jours, cinq quartiers me sont dûs, à moi qui ne possède quoi que ce soit au monde que ma petite pension : Aussi ai je contracté chaque jour de nouvelles dettes, qui me causent de si grandes inquiétudes, que ma santé, si nécessaire à ma famille, s'en ressent considérablement. Faites donc, citoyen président, un dernier effort sur l'esprit et le cœur de vos collègues, pour qu'enfin je reçoive un prompt secours.

Attendant avec grande impatience une réponse aussi favorable que prompte, je vous prie d'agréer mon Respect et mes vœux.

Yverdon 20 7bre 1801,

(Communiqué par L. MOGEON.)

L. Simond, 1^r instituteur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Henri Annen**. — Lundi 1^{er} mai, un cortège recueilli d'amis, de collègues et d'élèves accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de M. Henri Annen, instituteur à Donatyre, enlevé subitement à sa classe et à l'affection des siens. M. de Wyss, pasteur à Avenches et président de la Commission scolaire de Donatyre, et le délégué du district ont adressé en termes émus le suprême adieu à ce collègue regretté. Les instituteurs du district, qui assistaient tous à cette touchante cérémonie, et les membres honoraires de la S. P. V. ont exécuté le chœur si impressionnant : *Sur une tombe*.

Porteur des brevets neuchâtelois et vaudois qu'il obtint, le premier en 1892 et le second en 1903, H. Annen desservit plusieurs postes dans le canton et hors du canton. Il dirigea une école particulière à Lausanne (de 1896 à 1902), la classe des Voëtes (novembre 1902 à juin 1904), la 1^{re} mixte de Courgevaud, Fribourg (1904 à 1913) et enfin l'école de Donatyre du 1^{er} novembre 1913 à sa mort.

H. Annen a été un homme de devoir, un maître consciencieux et dévoué, donnant à sa classe tout son temps, à ses élèves tout son cœur ; dans son enseignement, il recherchait plus leur éducation que leur instruction. Il n'a malheureusement pas toujours été bien compris soit des parents, soit des élèves ; ses intentions ont parfois été dénaturées ; d'une sensibilité extrême, il a souffert de ces malentendus et ceux-ci ont assombri ses dernières années. Il était très versé

dans les questions éducatives, et dans les conférences, chacun aimait l'entendre exposer ses idées, originales parfois, mais toutes marquées du sceau de la réflexion et de l'expérience.

Dans la vie civile, H. Annen était un humble, un modeste. Il n'avait rien de ce qui permet de briller en société, rien de ce qui attire les regards. Il a vécu isolé et incompris ; il passait inaperçu, ignoré dans la foule. Ce n'était pas un brillant papillon : c'était un pauvre petit grillon. Et cependant, si l'on s'était donné la peine d'ouvrir cet écrin sans apparence, on aurait trouvé un pur joyau à l'intérieur ; H. Annen était un cœur d'élite, une âme pure, une conscience droite. Et cette haute valeur morale, il la devait à ses fortes croyances religieuses : il était en effet un chrétien convaincu ; toute sa vie a été un vivant témoignage de sa foi.

Malheureusement notre collègue était d'une constitution frêle et délicate ; les fatigues d'une classe à trois degrés étaient trop lourdes pour ses faibles épaules ; nous le trouvions parfois bien fatigué, bien abattu ; son pauvre corps usé et affaibli ne pouvait offrir que peu de résistance à la maladie ; lorsque celle-ci s'installa à son chevet, sa marche fut foudroyante, et notre ami, qui avait tenu sa classe jusqu'à ces dernières vacances, fut emporté en quelques jours. Quand il se sentit atteint aux sources de la vie, quand il comprit qu'il ne se relèverait pas de son lit de maladie, il n'eut ni révolte, ni épouvante ; il attendit la mort avec calme, avec confiance. Un seul regret, mais un grand regret a attristé son départ : c'était le regret de laisser sans soutien une malheureuse veuve chargée de quatre petits orphelins. Mais il se confia à Celui qui nourrit les petits oiseaux et pare les lis des champs, il déposa sa peine à ses pieds, et s'endormit en paix dans les bras de Celui à qui il avait confié sa vie. Gv.

***** Reconnaissance.** — A l'occasion de ses vingt-cinq années de service à *Perroy*, *M. F. Monnet*, instituteur, vient de recevoir de la Municipalité un superbe service en argent avec dédicace. *M. le syndic Martin* et après lui *M. de la Harpe*, président de la Commission scolaire, ont tenu d'exprimer à leur dévoué instituteur toute la reconnaissance de la population entière de la localité pour tout le travail qu'il a accompli dans la commune et pour la façon distinguée dont il s'est toujours acquitté de ses fonctions.

C'est toujours avec une vive satisfaction que nous enregistrons ces témoignages de reconnaissance ; car, si bon nombre de communes savent reconnaître le travail de leur personnel enseignant, il y en a d'autres qui brillent par leur ingratitude. Pour appuyer notre dire, citons un petit entrefilet paru dernièrement dans un journal local des bords du lac et signé : *Un père de famille reconnaissant.*

« Dans sa dernière séance, le Conseil général a rejeté une demande formulée par l'instituteur et l'institutrice d'une minime somme, cela à titre d'indemnité de logement. L'ancienneté de ceux-ci les prive du moindre confort et de l'hygiène la plus élémentaire, voire même de lumière. Connaissant leur dévouement et leurs sentiments du devoir, nous sommes heureux aujourd'hui de posséder un corps enseignant remplissant ses nobles fonctions à l'entière satisfaction de notre population. Il est à espérer que sous peu les autorités reviendront de cette fâcheuse décision et seront mieux inspirées. Bientôt, souhaitons-le, nous pour-

rons offrir à notre personnel enseignant des logements plus confortables, afin de les encourager dans le beau champ d'activité qu'ils poursuivent. »

Espérons que les autorités admettront bientôt la manière de voir de ce père de famille.

L. G.

NEUCHÂTEL. — La section de Neuchâtel de la Société pédagogique a donné à fin mars, une *soirée-concert* qui a eu la réussite la plus complète. Les acteurs ont été presque exclusivement des enfants pris dans tous les degrés de l'école primaire et qui ont exécuté de façon excellente, parfois émouvante même : chœurs, duo, opérette, ballets.

Une sonate à trois, pour piano, violon et violoncelle et trois chœurs exécutés par le Groupe choral de la Pédagogique, ont constitué la modeste contribution des adultes.

Cette soirée eut également un beau succès financier. Le bénéfice net de fr. 700 a été réparti de la façon suivante : fr. 500 au Fonds Pestalozzi (destiné à l'achat de chaussures pour enfants de familles peu aisées) ; — fr. 150 au Fonds cantonal pour enfants anormaux ; — fr. 50 à la Bibliothèque musicale des écoles primaires.

***** Réunion trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise.** — La Société pédagogique neuchâteloise aura sa réunion trisannuelle au Locle, les 16 et 17 juin.

A côté des questions pédagogique et administrative, le corps enseignant neuchâtelois aura l'immense avantage d'entendre un des maîtres de la philosophie française contemporaine, M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne. Voici, du reste, le programme résumé de ces deux journées :

Vendredi 16 juin.

- 9 h. $\frac{1}{2}$. Collation. Distribution des cartes de fête ; billets de logement.
- 10 h. $\frac{1}{2}$. Assemblée générale. Discussion du Rapport sur les *Examens de sortie*. Rapporteur : M. Albert Zutter, instituteur à Bevaix.
- 12 h. $\frac{1}{2}$. Dîner au Casino.
- 2 h. $\frac{1}{2}$ à 4 h. $\frac{1}{2}$. Visites d'établissements (technicum, fabriques, usines, etc.).
- 5 h. Première conférence de M. G. Séailles : *L'enseignement de la morale à l'école*.
- 8 h. Soirée familière.

Samedi 17 juin.

- 9 h. $\frac{1}{2}$. Assemblée générale administrative. — Rapports présidentiel et de caisse. — Nomination du président. — Divers.
- 10 h. $\frac{1}{2}$. Deuxième conférence de M. G. Séailles : *L'éducation morale de la démocratie*.
- 12 h. Dîner au Casino.
- 2 h. Course au Saut du Doubs.

H.-L. GÉDET.

BIBLIOGRAPHIE

Demain. PAGES ET DOCUMENTS (directeur : Henri Guilbeaux — éditeur : J.-H. Jeheber, 28, rue du Marché, Genève, Suisse).

Le quatrième numéro (15 avril 1915) de cette nouvelle revue qui a soulevé, dès sa parution, un intérêt considérable est tout à fait remarquable et comprend exceptionnellement 96 pages au lieu de 64.

A l'occasion du tricentenaire de la mort de Shakespeare (23 avril 1616), Romain ROLLAND publie un article important : *La vérité dans le théâtre de Shakespeare* ; on lira ensuite de curieuses citations de SHAKESPEARE sur la guerre ; Henri GUILBEAUX continue la série de ses *Propos actuels* ; le dernier discours prononcé en France par Jean JAURÈS, presque à la veille de son assassinat : *Les Causes de la guerre* ; un artiste de talent, Gustave DUPIN, publie des extraits d'un ouvrage en préparation : *La Guerre infernale*, appelé à soulever de vives polémiques ; une lettre très actuelle d'Elie RECLUS, adressée à son frère Elisée, après la condamnation de celui-ci à la déportation ; le judicieux essai de H. M. SWANWICK, sur les *Femmes et la guerre*.

La partie documentaire : *Faits, Documents et Gloses* est extraordinairement abondante et substantielle. Signalons les révélations d'un témoin sur le Congrès socialiste français ; les chroniques de Edmondo Peluso, sur « la vie politique et sociale en Espagne et au Portugal » ; l'article de L. Martoff, sur « les socialistes russes et la guerre » ; l'analyse de nombreux ouvrages de Gaston Riou, Dauzat, Forel, Dr Ad. Ferrière, Franz Werfel, Goldscheid, etc. ; des notes sur les organisations, sur Romain Rolland en Angleterre, etc., etc.

Le livre de la Nature. Anthologie de pensées sur la nature, recueillies et précédées d'un avant-propos, par Michel Epuy. Un volume in-12 couronne broché fr. 1, relié cuir fr. 3,50. Lausanne, librairie Payot & Cie.

La Nature, qui fut l'épouvante des premiers hommes, et qui trop souvent se dérobe encore, énigmatique, indifférente et cruelle, devant nos regards et nos aspirations avides, reste cependant la grande consolatrice pour les âmes qui reviennent à elle après les grandes crises de la vie. Elles y trouvent un réconfort que ne savent point dispenser les créatures mortelles. Et pour beaucoup d'hommes la Nature n'est pas seulement la mère, elle est aussi l'amante, la vie candide et pure à laquelle vont leurs plus beaux élans, car elle est belle, elle émeut, elle attire, elle inspire des sentiments très voisins de ceux de l'Amour, et les poètes et les penseurs lui ont tressé comme de juste une brillante couronne.

M. Michel Epuy a donc glané dans les champs fleuris de la littérature, des proses et des vers, suaves comme des bouquets embaumés, des musiques verbales qui chantent les louanges de « notre mère la terre, de notre frère soleil » comme disait le doux saint François. Cette anthologie est délicieuse.

Reçu : Horaire général des chemins de fer dit : Horaire rose. Edité par la Société de la Feuille d'Avis et des Imprimeries Réunies. Lausanne. Prix : 20 centimes.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

L'orthographe.

La note ci-dessous est extraite d'un remarquable article de Mme Vincent, directrice de l'École primaire supérieure de Saint-Julien, publiée par la Revue pédagogique.

« L'orthographe est moins affaire de science que d'attention d'abord, et d'habitude ensuite ; or, les enfants pèchent plutôt par étourderie que par ignorance : ils oublient d'appliquer les règles qu'ils savent, ou ils ont des souvenirs trop superficiels et trop confus de la graphie des mots. L'habitude d'expliquer préalablement les dictées, d'écrire au tableau noir, à propos de tous les exercices, les mots nouveaux ou difficiles, l'insistance apportée à la bonne prononciation dans la lecture, permettent l'acquisition de souvenirs corrects. Mais on n'exige peut-être pas assez de l'élève l'effort d'attention nécessaire au rappel précis du souvenir. La manière de donner et de corriger la dictée peut être une excitation à l'effort personnel ou, au contraire, une invitation à la nonchalance et à l'éparpillement de l'esprit. Dictier lentement en désarticulant la phrase membre à membre, avec le ton qui convient sans accentuer ridiculement les doubles consonnes ou supprimer les liaisons, afin de ne pas défigurer les mots et amener des contresens regrettables ; — ne jamais répéter plus d'une fois chaque fragment de phrase, afin de tenir l'attention en haleine, mais relire, dès qu'elle est écrite, toute phrase un peu longue, afin que l'enfant la saisisse dans son ensemble, et reconnaisse la relation de ses termes ; — ne pas attendre la fin de l'exercice pour signaler, au fur et à mesure, les fautes qu'on voit commettre et les faire corriger séance tenante, afin que la mémoire n'enregistre pas de souvenirs défectueux ; — faire corriger à chaque enfant sa dictée et non celle du voisin ; — renoncer, autant que possible, à l'épellation à haute voix qui endort la classe ou la dissipe et crée des souvenirs confus, mais plutôt faire confronter les cahiers avec le texte écrit au tableau noir, souligner les fautes ou en indiquer le nombre en exigeant qu'elles soient recherchées et corrigées ; faire écrire plusieurs fois les mots mal orthographiés en les introduisant dans de courtes phrases ; ... voilà un certain nombre de procédés que j'ai vu employer çà et là, que j'ai employés moi-même, et dont l'ensemble me paraît propre à contraindre l'enfant à l'effort d'attention nécessaire. »

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

A l'école.

MATÉRIEL : Tous les objets d'école.

VOCABULAIRE : (*Les mots du vocabulaire sont indiqués par les élèves, écrits au tableau noir et copiés plusieurs fois dans le cahier*). — *Les noms :* école, collège, classe, salle, estrade, pupitre, banc, table, carte, tableau, gravure, décoration, bibliothèque, collection, livre, cahier, album, ardoise, craie, crayon, plume, touche, encre, encrier, buvard, règle, gomme ; — instruction, éducation, leçon,

exposition, explication, interrogation, récitation, tâche, devoir, correction, tache, rature, réprimande, observation, punition, délation, récompense, note; — entrée, sortie, récréation, rentrée, vacance, congé, absence; — cloche, signal, cour, préau; — directeur, inspecteur, maître, maîtresse, instituteur, institutrice, élève, camarade, condisciple, compagne, compagnon, ami; — le chemin de l'école, l'école buissonnière, à bonne école. — *Les verbes* : entrer, saluer, s'asseoir, enseigner, instruire, expliquer, démontrer, interroger, écouter, réfléchir, répondre, réciter, travailler, étudier, écrire, lire, dessiner, calculer, copier, rédiger, chanter, bavarder, babiller, corriger, reprendre, punir. — *Les qualificatifs* : attentif, sérieux, studieux, appliqué, obéissant, instruit, savant, distrait, oisif, paresseux, bavard, ignorant.

ELOCUTION : 1. Indiquez le genre de chacun des noms du vocabulaire. — Faites entrer dans une phrase chacun des mots du vocabulaire. — Indiquez le féminin des adjectifs contenus dans le vocabulaire.

2. Comment est la classe? (spacieuse, aérée, éclairée, propre, agréable, — bruyante, bourdonnante, silencieuse). — Comment sont les élèves? (gentils, propres, soigneux, attentifs, dociles, studieux, laborieux, appliqués, — étourdis, négligents, distraits, paresseux, ignorants). — Comment est le crayon? (tendre, dur, pointu, long, court, cylindrique). — Comment est la plume? (brillante, rouillée, neuve, usée). — Comment est l'ardoise? l'encrier? le livre? la carte? le tableau noir? etc.

3. Que fait le maître? — Que font les élèves? — Quelles sont les qualités du bon écolier?

4. Indiquez tout ce que vous faites pour tailler un crayon? faire des marges? changer de plume? effacer le tableau noir? remplir votre encrier? enlever une tache? résoudre un problème?

RÉDACTIONS : **Un objet d'école.**

SOMMAIRE : Décrivez votre crayon (votre porte-plume, votre ardoise, un cahier, un livre, etc.).

L'entrée en classe.

SOMMAIRE : Recherchez les actions qui se font au moment de l'entrée en classe.

SUJET TRAITÉ : La cloche a donné le signal de la rentrée à l'école. Les élèves arrivent devant la porte de la classe. Ils se découvrent et entrent sans faire de bruit. Chacun se rend à sa place et s'assied tranquillement. Le maître fait la revue de propreté; il examine les habits, les mains, le visage et les cheveux des écoliers; tous sont très propres et bien peignés; les chaussures sont cirées et les habits brossés. Bientôt un chant joyeux retentit, puis les leçons commencent.

Au tableau noir.

SOMMAIRE : Vous êtes appelé au tableau noir pour y faire une opération d'arithmétique. Dites tout ce qui s'est passé.

SUJET TRAITÉ : Pendant la leçon d'arithmétique, notre maître m'a demandé d'aller faire au tableau noir une addition de fractions ordinaires. Je me suis levé aussitôt et, sans bruit, je me suis dirigé vers le tableau noir. J'ai pris un mor-

ceau de craie et j'ai écrit les fractions $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ et $\frac{2}{7}$ que le maître m'a dictées ; je les ai réduites au même dénominateur, puis j'en ai fait le total et ai trouvé la réponse, soit $\frac{143}{84}$ ou $1\frac{59}{84}$.

Mon calcul rapidement terminé, je suis retourné à ma place, bien content d'avoir été félicité par notre maître.

La leçon du maître.

SOMMAIRE : Le maître. — Où il est. — Ce qu'il fait. — Comment il parle. — En face de lui, les élèves. — Leur attitude. — Explications du maître. — Ses questions. — Réponses des élèves.

Un vieux cahier.

SOMMAIRE : Vous avez retrouvé un de vos anciens cahiers. Dites ce que vous avez remarqué et quelles réflexions son examen a provoquées en vous. — Circonstances dans lesquelles vous avez retrouvé le cahier. — Tenue du cahier. Comparaison des dernières pages avec les premières : progrès. — Souvenirs du passé (leçons et maîtres). — Bonnes résolutions.

DICTÉES : En classe.

On entendait la voix d'un petit blondin qui lisait lentement, qui s'arrêtait, qui hésitait en présence d'un mot difficile. Alors, le maître, doucement, l'encourageait, lui aidait ; l'écolier reprenait, bégayant un peu, et achevait sa phrase. Et, dans le silence de la classe, à peine troublé par le bruit léger des plumes sur le papier, le froissement d'un feuillet tourné, la voix claire du petit lecteur semblait le gazouillement d'un oiseau.

Devoirs : Lire la dictée au présent et au futur ; la copier au présent de l'indicatif.

Les camarades.

Les élèves sont égaux à l'école comme les hommes dans la société. Ils s'aiment comme des frères. Les enfants d'une même école doivent tous être de bons camarades ; on peut avoir des préférences, choisir un ami, mais on doit être bon et bienveillant pour tous. Le bon camarade vient en aide aux plus faibles et aux plus jeunes par ses conseils, par son assistance, par sa bonté. Il recherche toutes les occasions d'être utile à ses condisciples, applaudit à leurs succès, répond avec patience et douceur aux attaques et aux taquineries dont il peut être l'objet. Il sait résister énergiquement aux entraînements du mal et s'éloigne des camarades dont la conduite est mauvaise.

RÉCITATION : Le meilleur camarade.

Henri, disait Albert, est un garçon que j'aime,
Car tout ce qu'il écrit, il me le laisse voir
Et copier : dictée, analyse ou problème ;
Aussi, j'ai peu de peine à faire mon devoir.
Avec le grand Raymond, c'est juste le contraire :
Sitôt que je regarde, il cache son cahier.
Quel triste camarade ! — Hé ! répondit le père,
Tu n'es, je le crains bien, qu'un mauvais écolier !

Mais ton ami te rend un très méchant service ;
Il me paraît coupable autant que complaisant.
De tes illusions fais donc le sacrifice :
Le meilleur camarade, à mes yeux, cher enfant,
C'est celui qui t'oblige à penser par toi-même,
A mettre ton esprit en pleine activité.
A faire quelque effort pour résoudre un problème...
Favoriser le mal, ce n'est pas charité.

CH. FERROUD.

L'honneur à l'école.

Ne pouvant obtenir l'aveu sincère et prompt
D'un fait grave, impliquant un légitime affront,
Le professeur punit la classe tout entière,
Sachant qu'en pareil cas, c'est la seule manière
D'atteindre sûrement le coupable entre tous.
« Qu'il se nomme, dit-il, les autres sont absous. »
Aucun n'a murmuré contre cette injustice,
Et, comme ils n'aiment pas à faire la police,
Ils gardent le silence, usant avec hauteur
Du droit de n'être pas lâchement délateur ;
Leur muet dévouement grandit et se résigne.
Le coupable honteux en sera-t-il indigne ?
Non, car, tout frémissant d'un douloureux émoi,
Très courageux, il dit en se levant : « C'est moi ! »

A. DEWAILLY.

Morale : Le délateur est un méchant qui frappe son camarade dans le dos. Le bon écolier doit être l'ennemi de la délation ; il ne laisse pas non plus punir ses camarades à sa place.

COMPTABILITÉ : 1. Inventaires.

Etablissez des inventaires : a) de tous vos effets scolaires ; b) des objets contenus dans la salle d'école ; c) des volumes de la bibliothèque scolaire.

2. Valeur des fournitures scolaires

remises à un élève pendant les 8 ans qu'il a passés à l'école primaire.

Pierre Amy a reçu un livret scolaire valant fr. 0,15 ; un carnet de fréquentation fr. 0,22 ; une boîte d'école fr. 0,42 ; une ardoise fr. 0,22 ; un encrier fr. 0,10 ; 2 porte-plumes à fr. 0,04 pièce ; 8 carnets journaliers à fr. 8 le cent ; un cahier mensuel fr. 0,16 ; 95 cahiers divers à fr. 55 le mille ; 20 douzaines de plumes à fr. 0,90 la grosse ; 8 gommes à fr. 6 le cent ; 10 crayons d'ardoise à fr. 21 le mille ; 15 crayons ordinaires à fr. 26 le mille ; 8 dl. d'encre noire à fr. 0,45 le l. ; des fournitures à dessin pour fr. 3,52 ; les manuels du degré inférieur valant fr. 3,07 ; ceux du degré intermédiaire fr. 4,86 et ceux du degré supérieur fr. 7,59. Quelle est la valeur totale de ces fournitures ?

Solution : fr. 0,15 + fr. 0,22 + fr. 0,42 + fr. 0,22 + fr. 0,10 + fr. 0,08
+ fr. 0,64 + fr. 0,16 + fr. 5,23 + fr. 1,50 + fr. 0,48 + fr. 0,21 + fr. 0,39
+ fr. 0,36 + fr. 3,52 + fr. 3,07 + fr. 4,85 + fr. 7,59 = fr. 29,20.

ARITHMÉTIQUE

Banques et Caisses d'épargne.

MATÉRIEL : carnets d'épargne ; extraits de comptes courants ; rapports de gestion (Bilan, compte Profits et Pertes).

ORAL.

1. Une personne a déposé à la Caisse d'Épargne de B. fr. 5100 qui rapportent intérêt à 4 % l'an. Quel intérêt mensuel peut-elle toucher ? — Rép. : fr. 17.
2. Un cultivateur paye à la Caisse hypothécaire fr. 260 d'intérêt annuel. A combien se monte sa dette, le taux étant 4 % ? — Rép. : fr. 6500.
3. Un tuteur a placé pour son pupille fr. 600 à la caisse d'épargne. Les intérêts simples pour 3 ans s'élèvent à fr. 90. Quel est le taux ? — Rép. : 5 %.
4. Le domestique possède fr. 800. En les plaçant à 5 % (int. s.), dans combien de temps aura-t-il fr. 1000. — Rép. : 5 ans.
5. La Caisse d'épargne de B. reçoit ce jour un effet de commerce de fr. 1200 payable à 3 mois. Quelle est sa valeur actuelle à 5 % . — Rép. : fr. 1185.

ÉCRIT.

1. Le capital actions de la Caisse d'épargne de B. se monte à fr. 500 000 et le Fonds de réserve s'élève à fr. 64 200. Il a été en outre constitué un fonds de réserve spéciale ascendant aux $\frac{2}{5}$ du Fonds de réserve. Indiquez en % du capital actions le montant de la réserve totale ? — Rép. : 17,976 %.
2. Le compte de Profits et Pertes de la même Caisse d'épargne solde avec un reliquat actif de fr. 25 338 qui est réparti comme suit : 1° aux actionnaires un dividende de 4 $\frac{1}{2}$ % ; — 2° à la Direction fr. 2733 à titre de tantièmes ; — 3° le reste est reporté à compte nouveau : a) Combien revient-il aux actionnaires ? b) quel est le solde reporté à nouveau ? — Rép. : a) fr. 22 500 ; b) fr. 105.
3. Le mouvement du dit établissement a été en 1915 le suivant : Au 1^{er} janvier, il y avait en caisse fr. 26 151,42 ; pendant l'exercice, il y est entré fr. 2 674 404,80 et il en est sorti fr. 2 691 742,02. Quel est le solde à la fin de l'année ? — Rép. : fr. 8814,20.
4. Le 30 juillet 1914 le taux de l'escompte à la Banque nationale suisse était de 4 $\frac{1}{2}$ %. Par suite de fortes demandes d'argent cet établissement dut le 3 août 1914 élever son taux à 6 %. La Banque pour faire face à un retrait considérable des dépôts dut à cette date réaliser fr. 2 000 000 d'effets. Combien a-t-elle perdu du fait de l'élévation du taux d'escompte ? (Echéance moyenne des effets 24 jours). — Rép. : fr. 2000.
5. Un négociant doit à la B. P. S. trois effets de commerce : le premier de fr. 800, payable dans 50 jours ; le suivant de fr. 1350, payable dans 90 jours ; le dernier de fr. 560, payable dans 6 mois. Ce négociant voudrait se libérer par un paiement unique sans perte ni gain sur les intérêts. Quelle sera, à un jour près, l'échéance de ce billet unique ? — Rép. : 97 jours, en forçant.

J. et P. MEYER.

SCIENCES NATURELLES

UNE PLANTE MÉDICINALE : Le lilas.

La nature qui nous accable d'un si grand nombre de maux de toutes sortes, le fait en quelque sorte sans méchanceté, et, lorsqu'elle châtie, elle a soin de faire pousser, à notre portée, la plante vulgaire qui apporte le remède à nos maux. Tous les remèdes sont dans les plantes, il nous suffit seulement, lorsque nous souffrons, de nous incliner et de discerner le végétal qui contient le suc nécessaire à notre guérison.

Il n'est pas d'affection plus commune que le rhumatisme et la goutte ; il n'est pas non plus d'arbrisseau plus répandu que le lilas et l'on a reconnu qu'avec les feuilles de lilas desséchées, on obtenait une infusion qui constitue un des meilleurs remèdes contre les rhumatismes et la goutte. Cette infusion, faite en versant de l'eau bouillante sur des feuilles de lilas sèches, à la dose de 25 à 30 grammes pour un litre d'eau et prise à raison d'un verre le matin à jeun, un verre avant le repas de midi et un verre avant de se mettre au lit, le soir, a donné des résultats qui en ont fait reconnaître l'efficacité absolue.

Le lilas est une plante d'ornement originaire de Perse, qui fut introduite en Europe au milieu du seizième siècle et qui a fait son chemin depuis. Il n'est pas de jardin qu'il n'embellisse de ses thyrses mauves, lilas ou blancs, desquels on extrait un parfum délicat et recherché.

Mais ce lilas ne se contente pas de fleurir pour notre agrément, il veut avoir son utilité et être classé parmi les plantes bienfaisantes. Son écorce est astringente, tonique, fébrifuge. On l'utilise dans certains pays, en décoction, contre la dysenterie des enfants en bas âge et la diarrhée simple des grandes personnes. On emploie partout l'infusion de feuilles contre les névroses et la neurasthénie, cette maladie étrange qu'on appelait autrefois *maladie noire* et qui est caractérisée par de sombres pressentiments, une tristesse vague, des préoccupations incessantes, des malaises généraux. Et ce n'est pas un des plus minces titres de gloire de cette plante charmante, amie de nos jardins, protectrice de nos maisons, que de ne pas vouloir de tristesse à son ombre ou près d'elle.

SERGE DAVRIL.

ÉCOLES SUPÉRIEURES

Le paragraphe suivant, tiré d'un article publié par Benjamin Vallotton dans la *Semaine littéraire* sur « la Femme et le Droit de vote », peut servir d'exercice d'orthographe d'usage dans nos écoles secondaires et normales. Il y sera en outre étudié utilement au point de vue du fond et de la forme, comme du reste tout ce qui est écrit par cet auteur si apprécié.

« Avec les machines à vapeur, les fabriques, les courroies de transmission, la force apportée dans les villes des gorges des montagnes, nos conditions économiques ont changé du tout au tout. Il y a cinquante ans, la *bure* inusable, l'habit que l'on filait soi-même avec la laine de ses moutons ; aujourd'hui, le complet à trente-cinq francs, la blouse de *surah* à cinq francs quatre-vingt-quinze centimes, la soie artificielle. Aujourd'hui, autour des villes, la forêt des cheminées d'usines, les fabriques où pénètrent au *meuglement* de la sirène des centaines, des

milliers d'ouvriers et d'ouvrières... Ah! c'en est bien fini de la bonne petite vie d'autrefois, où l'enfant naissait, grandissait, mourait dans le cadre qu'avait connu son aïeul : l'horizon de collines, les champs, tout près le jardin enclos, la treille, la fontaine au jet vigoureux. Les maisons modernes s'enorgueillissent du nom de « *gratte-ciel* ». On y entasse vingt, quarante, en Amérique jusqu'à deux cents ménages. La place est mesurée. *Honnies* les familles de dix, de cinq, voire de quatre enfants! Eau, gaz, électricité sans doute, tout le *confort moderne*, vue imprenable — parlons-en! — oui, quoi encore? mais trois pièces grandes comme des mouchoirs de poche! A cela se réduit le rêve qui *hante*, dans ses insomnies, le commissionnaire, l'employé de bureau en quête d'un nouveau logement.

« Pour faire oublier ce domicile trop haut perché, on inventa le *cinématographe*, les cafés merveilleusement éclairés, les mille sociétés où l'on s'étourdit au bruit des *trombones*. Ces lumières, ce tapage plaisent à la masse qui redoute par-dessus tout le calme, le silence qui contraint à la réflexion. Et, comme le calme, le silence pèsent sur la campagne, sur les villages, on les déserte. Les *statistiques* content à ce sujet des choses désolantes. *Tentaculaires*, les villes jouent le rôle de la *pieuvre* : elles sucent et vident les hameaux; elles tirent à elles les hésitants pour les engloutir dans leur immensité. » B. VALLOTTON.

Remarque : Les élèves donneront la définition de tous les mots en italique.

VOCABULAIRE : *Courroie*, du latin *corrigia*; corroyeur, corroyer, corroyable sont de la même famille; *Inusable*, composé du verbe *user* et du préfixe négatif *in*; — *C'en est bien fini* signifie *c'est bien fini de cela*; — *Aïeul*, au féminin aïeule, a pour composés : *bisaïeul*, *trisaïeul*; — *Enclos*, de *clos*, participe passé du verbe *clorre*, dont le féminin est *close*; — *Sucer*, dérivé de *suc*.

RÉDACTION : 1^o *Intérieur d'une vieille maison*; — 2^o *Vie de famille d'autrefois*.
A. GRANDJEAN.

ECHOS DES EXAMENS

L'intuition, on le sait, doit jouer un grand rôle, le rôle principal, dans l'enseignement donné à l'école frœbelienne. Chacun est d'accord sur ce point. Mais ce qu'on oublie trop, c'est que ce moyen d'instruction, si utile pour les petits, a aussi sa raison d'être parmi les grands; c'est que, quoique la faculté de l'abstraction soit plus facile pour ces derniers, il n'en est pas moins vrai que, bien souvent, ils ne parviennent pas à se représenter exactement les choses sans les voir. Les examens auxquels nous venons d'assister dans les classes supérieures du canton de Neuchâtel, ceux de calcul en particulier, le prouvent.

Un problème, ayant rapport au toisé, a été généralement mal compris et, par suite, mal résolu, précisément parce qu'on n'a pas su se rendre compte de ce qui était demandé. Or, il eût suffi — on s'en convaincra facilement — d'un simple croquis, très facile à faire, pour qu'il en fût autrement et que le calcul à opérer rentrât dans la catégorie de ceux qui ne présentent aucune difficulté.

Voici la question posée. Elle n'était pas la même dans les quatre séries, quoique demandant toujours le même effort de compréhension. Nous en donnons les quatre formes; nos collègues pourront les proposer à leurs élèves et les faire résoudre, avec ou sans croquis. Pour eux aussi, l'expérience sera concluante.

I

Un terrain a 240 m. de long et 65 m. de large ; on en détache à l'une des extrémités une parcelle carrée ayant comme côté la largeur du terrain. Quelle est en ares la surface des deux parties ainsi obtenues ? *Rép.* : 113,75 a — 42,25 a.

II

Un terrain a 280 m. de longueur et 85 m. de largeur. Sur toute la longueur on en détache une parcelle régulière de 1120 m². Quelle sera après cela la largeur du terrain restant ? *Rép.* : 81 m.

III

Un terrain a 260 m. de long et 45 m. de large. On détache sur les $\frac{3}{4}$ de la longueur une bande régulière de 3 m. de largeur. Après cela, quelle sera en ares la surface du terrain restant ? *Rép.* : 111,15 a.

IV

Un terrain a 260 m. de long et 75 m. de large ; on en détache à l'une des extrémités et sur toute la largeur une parcelle régulière de 900 m². Après cela, quelle sera la longueur du terrain restant ? *Rép.* : 248 m.

* * *

Exigeons, toutes les fois que la question s'y prête, un petit croquis de nos élèves ; ils auront ainsi, outre le profit immédiat qu'ils en retireront, l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises dans leurs leçons de dessin, connaissances qui leur seront toujours d'une grande utilité, quelle que soit la carrière qu'ils embrasseront.

Une autre expérience que nous avons faite de nouveau cette année, c'est que les enfants cherchent volontiers « midi à quatorze heures », surtout dans leurs travaux d'examen. Ils n'admettent pas qu'une question posée ce jour-là puisse être simple, et ils emploient souvent tout leur temps et tout leur savoir à la compliquer. Un assez grand nombre l'ont fait pour le problème ci-dessous, très pratique et très facile pourtant ; ils y ont vu une règle de trois composée ou je ne sais quoi qui les a amenés à une réponse fautive et le plus souvent impossible. Autre travers, qui demande toute notre attention.

Un livret de caisse d'épargne se montait, au 1^{er} janvier 1915, à fr. 1240. Le 30 juin suivant, on a déposé fr. 480. Quel était le montant de ce carnet le 1^{er} janvier 1916, en tenant compte de l'intérêt au $4\frac{1}{4}$ % l'an ? *Rép.* : fr. 1782,90.

A. GRANDJEAN.

VARIÉTÉ

A l'examen.

L'expert : Que fabrique-t-on à Saxon ?

L'élève : Des conserves de Lenzbourg.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

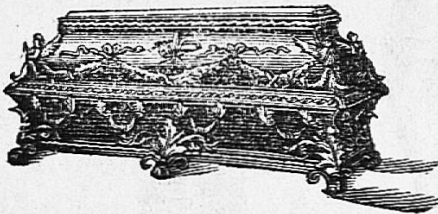
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

PHOTOGRAPHIE CHS MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne, Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS

ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants



10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 *E.U.A. 1904* *1906* *1910*

TURIN *PANAMA*
1911 *1915*

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

MONOLOGUES

— SAISON 1915-1916 —

M. de Bosgnérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinger.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNEE. — N° 20

LAUSANNE — 20 mai 1916.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Éditeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS: Brenles: fr. 1600, logement et jardin, plus 8 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 26 mai. — **Montricher:** classe primaire supérieure: fr. 2000, logement et indemnité de jardin, plus 4 stères de hêtre et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école; 26 mai. — **Payerne:** fr. 1900 plus logement et jardin. Entrée en fonctions le 1^{er} novembre 1916: 30 mai.

INSTITUTRICES: Chardonne: fr. 1000 plus logement et fr. 20 d'indemnité pour jardin; 26 mai. — **Montreux** (à Vernex): fr. 1700 par an pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de fr. 75 chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de services dans le canton. Les candidates sont priées de ne se présenter que sur convocation spéciale; 26 mai. — **Moudon:** fr. 1300 par an pour toutes choses. Les candidates sont priées de ne se présenter que sur convocation spéciale; 30 mai.

Enseignement secondaire

École de mécanique d'Yverdon

Une place de contremaître mécanicien-ajusteur dans cet établissement est au concours.

Traitement initial: fr. 2500. Augmentations cantonales et communales jusqu'au maximum de fr. 3600 et pension de retraite cantonale.

Entrée en fonctions immédiate.

Les candidats auront éventuellement à subir un examen pratique.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Directeur.

Adresser les offres, avec *curriculum vitae*, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 30 mai, à 6 heures du soir.

Enseignement primaire

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS: MM. Pichard, Emile, à Bofflens; Liron, Albin, à Yens.

INSTITUTRICES: Mlles Margot, Emma, à Ste-Croix; Meyer, Jeanne, à Giez; Baiche, Clara, à Borex; Morel, Louise, à Mont-le-Grand; Kopf, Marguerite, à Champvent; Vaucher, Suzanne, à Yverdon. Mme Testuz-Crausaz, Fanny, maîtresse de repassage à l'École Ménagère de Lausanne; Mlle Breitenstein, Jeanne, maîtresse de l'école semi-enfantine de Montricher.

INSTITUT J.-J. ROUSSEAU, GENÈVE

COURS DE VACANCES

Questions de psychologie et de pédagogie expérimentales.

Enseignement de la langue. (Langue maternelle et langues étrangères.)

Cours de MM. BALLY, PIERRE BOVET, ERN. BRIOD, CLAPARÈDE, RONJAT, SECHÉHAYE, ED. VITTOZ. Conférences-discussions. Sorties en commun.

Le programme est conçu de manière à intéresser les maîtres romands autant que leurs collègues du reste de la Suisse.

Inscriptions pour les cours, du 15 au 31 juillet: 25 francs.

Demander le programme, Taconnerie 5.

Aux instituteurs

ACHAT DE VIEUX PAPIERS

livres, cahiers, journaux, vieilles correspondances, etc. au plus haut prix du jour
(8 fr. les 100 kilos). **E. L'EPLATTENIER, Yverdon.** (O F 853 H)

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne, Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS

ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants



10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire encarté dans le N° 2, le montant de leur abonnement pour 1916. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après le 22 février au compte de chèques postaux le montant de l'abonnement.

Le Gérant : J. CORDEY

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Maîtres, faites lire...

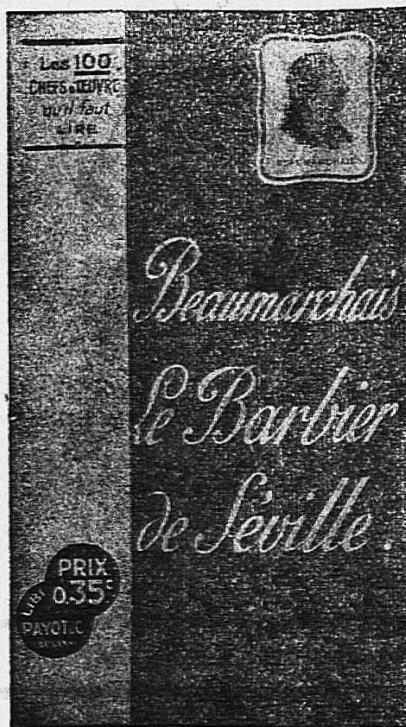
les CHEFS-D'ŒUVRE de toutes les littératures
dans la plus élégante des collections à bon marché:

„Les Cent chefs-d'œuvre qu'il faut lire”

35 centimes le volume.

(Format commode 16/9, bon papier, impression nette.)

Demandez la liste des volumes parus



Aristophane. Balzac. Beaumarchais. Béranger. Bernardin de Saint-Pierre. Boileau. Bossuet. Calderon. Chamfort et Rivarol. Chateaubriand. Chénier. B. Constant. Corneille. P.-L. Courier. Dante. Delavigne. Desbordes-Valmore. Diderot. Euripide. Goethe. La Bruyère. La Fontaine. La Rochefoucauld. Lesage. X. de Maistre. Marivaux. Molière. Montaigne. Montesquieu. Musset. Pascal. Poë. Abbé Prévost. Racine. Regnard. Rousseau. Ronsard. Saint-Simon. Schiller. Sedaine. M^{me} de Sévigné. Shakespeare. Sophocle. Stendhal. M^{me} de Staël. Swift. Virgile. Voltaire, etc.

Ces coquets petits volumes font la joie des écoliers. Par eux, ils apprendront à connaître les meilleures œuvres classiques et se constitueront pour quelques sous une bibliothèque de bons auteurs.